

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PATRIMOINE CULTUREL EN FRANCE

Michèle Prats

*Inspectrice générale de l'équipement honoraire
Vice-présidente d'ICOMOS France
micheleprats@club-internet.fr*

Résumé. La préservation du patrimoine culturel et de l'harmonie des paysages, qu'ils soient urbains, ruraux ou naturels joue un rôle économique important, dont l'impact jusqu'à présent a été insuffisamment évalué. Par nature le Patrimoine culturel participe du développement durable, et sa dégradation est antiéconomique.

On assiste néanmoins à une prise de conscience du rôle joué par le Patrimoine, les paysages, la qualité de l'architecture, notamment en terme d'image, aussi bien dans les entreprises, que chez les responsables politiques. L'engouement pour le Patrimoine mondial confirme l'importance attribuée par les décideurs tant nationaux que territoriaux, et par les visiteurs, à la reconnaissance de l'excellence patrimoniale. Quant aux particuliers, la qualité du patrimoine culturel et de l'environnement naturel constitue l'un des facteurs essentiels dans leur quête d'un lieu de vie ou de loisirs ; enfin les médias la retiennent comme un important critère de sélection dans leurs nombreux inventaires des « villes où l'on vit le mieux ». Le marché immobilier, hélas ne s'y trompe pas et la répercute dans les prix...

La France, riche de ses nombreux sites et monuments renommés, étant le premier pays d'accueil touristique du monde, elle a accueilli, en 2009, 74 millions de visiteurs étrangers, et le tourisme a rapporté 117 milliards de chiffre d'affaires, représentant environ 6% du PNB. Différentes études, encore insuffisantes, ont, au cours de ces dernières années, tenté d'évaluer l'impact économique du Patrimoine. Une étude initiée par la Région PACA a démontré que le patrimoine culturel et la qualité des sites était un élément déterminant du choix de la destination des touristes, mais aussi des vacanciers. Une autre étude, financée par le Ministère de la Culture portait sur 17 Régions, 3400 monuments et 1234 sites ouverts plus de 40 jours par an ; il en ressort que les retombées directes, indirectes et induites sont considérables (21,13 Milliards €), et le rapport de l'euro investi est de 1 à 30. Enfin, une étude lancée par le Pont du Gard a démontré, chiffres à l'appui, que l'influence économique du site se faisait sentir dans tout le quart Sud Est de la France, jusqu'à Lyon.

ICOMOS France envisage de poursuivre la recherche en étudiant, en liaison avec l'Association des Biens français du Patrimoine mondial, les retombées économiques et sociales de l'inscription au Patrimoine mondial.

Par nature le Patrimoine culturel participe du développement durable. Élaboré au cours des siècles, voire des millénaires, par l'action conjuguée de l'homme et de la nature, et transmis à travers les générations, il a largement prouvé sa "durabilité". Aussi sa dégradation va-t-elle à l'encontre du développement durable, et est-elle antiéconomique. Néanmoins, cette évidence n'est pas toujours aisément perçue par les décideurs au quotidien, alors même que la préoccupation du développement durable s'est généralisée.

Tout d'abord qu'entend-on par Patrimoine culturel ?

Bien évidemment, est tout d'abord concerné le patrimoine tangible : œuvres d'art, architecture, monuments historiques, ensembles, centres urbains, villes historiques,

qui comprennent aussi bien des monuments insignes qu'une architecture quotidienne, mais qui participe à l'histoire, l'harmonie et la fonctionnalité de la cité. Cela inclut également les paysages culturels, action combinée de l'homme et de la nature au cours des siècles, avec leur bâti vernaculaire et leur environnement naturel ou rural, quant aux paysages naturels, dans un pays aussi anthropisé que le nôtre, ils sont rarissimes, le concept même de paysage est culturel. En outre, le patrimoine matériel est indissociable du patrimoine immatériel, à savoir : l'histoire, les modes de vie, les savoir faire des habitants, qui ont constitué ce patrimoine et participent à sa maintenance.

La préservation de ce patrimoine culturel et de l'harmonie des paysages, qu'ils soient urbains, ruraux ou naturels, joue un rôle économique important dont l'impact a,

pendant longtemps, été insuffisamment évalué, voire nié. Cependant, les différents acteurs économiques et politiques en sont de plus en plus conscients.

La prise de conscience de l'intérêt économique et social du patrimoine



Photo Michèle Prats

C'est ainsi que, de nos jours, les entreprises incluent de plus en plus, dans leur recherche d'implantation et pour leur image de marque, une identification à un territoire. Lorsque l'on remonte dans le temps, ces territoires étaient initialement recherchés pour leurs ressources industrielles, puis pour leur dynamisme économique, aujourd'hui c'est leur qualité de vie, appréciée en termes de paysage, d'architecture, de vie culturelle, qui est mise en avant. Les sièges des grandes entreprises font généralement appel à des architectes de renom, soit pour restaurer des bâtiments prestigieux, soit pour en construire de nouveaux. C'est le cas en milieu urbain ou périurbain, mais aussi dans les grands vignobles, en Médoc, en Champagne par exemple, en France ou à l'étranger, et même, de plus en plus souvent, dans les grandes surfaces commerciales, qui ont recours à de grands architectes et paysagistes.

De même lorsqu'en tant qu'individu, on a le choix de son implantation, que ce soit pour son habitat permanent ou pour des vacances, il est évident que la recherche se porte plus particulièrement vers un cadre de vie et un environnement « attractifs ». L'impact social de la qualité du cadre de vie et de loisirs sur le bien-être, la santé, la

sécurité est devenue une évidence, même s'il reste difficilement évaluable.

Quant aux media, ils publient régulièrement des études comparatives sur « les villes où l'on vit le mieux », et parmi les critères déterminants on trouve : patrimoine, architecture, vie culturelle, environnement, paysage, proximité de la nature... Ces critères ont, hélas, une conséquence directe sur les coûts de l'immobilier, et constituent la preuve irréfutable de leur importance.

Quand on consulte les sites des Collectivités territoriales, notamment des municipalités, ils s'attachent généralement, de prime abord, à décrire la qualité de leurs sites, paysages, de leur patrimoine et de leur vie culturelle, dans le but d'attirer touristes, investisseurs et nouveaux habitants. Un dernier argument en faveur de l'importance attachée à la reconnaissance de la qualité du patrimoine réside dans la compétition à laquelle se livrent collectivités et gouvernements pour être inscrits sur la liste du Patrimoine mondial.

La poule aux œufs d'or ?

Le premier résultat attendu de la mise en valeur du patrimoine

est bien évidemment un accroissement de la fréquentation touristique. Les études sont encore insuffisantes pour apprécier les impacts directs et indirects de cette inscription. Néanmoins, il est communément admis qu'elle se traduit généralement par une augmentation de la fréquentation, de l'ordre de 20 à 30%. C'est ce qui s'est passé pour l'île de la Réunion et pour la ville d'Albi. Cette dernière a connu une augmentation de 40 % du nombre de visiteurs, et en progression constante, dans les 4 mois qui ont suivi son inscription. Cela suppose bien évidemment un plan de gestion à la mesure du succès, de manière à ne pas être débordé, mais ceci est un autre sujet...

Ce développement est dû, d'une part à l'effet d'annonce et à la mobilisation qui y a conduit, mais aussi, principalement, à l'effort substantiel de restauration et d'aménagement qui accompagne souvent l'inscription. Dans l'économie de la ville d'Arles, par exemple, l'industrie culturelle représente 32% de ses revenus. Il est à noter par ailleurs que la moitié de sa population travaille dans les villes industrielles ou plus importantes situées aux environs (Marseille, Fos) : ces habitants ayant fait le choix d'habiter une petite ville patrimoniale et culturelle.

Le développement économique n'est pas le seul effet de l'inscription au patrimoine mondial : la conséquence en est souvent aussi une prise de conscience par les habitants de l'exceptionnalité de son patrimoine, une volonté de le préserver et de le mettre en valeur, une fierté, une identification plus forte, et un sentiment d'appartenance, qui constituent un véritable lien social.

C'est le cas par exemple pour la ville du Havre, sur la quelle les habitants portent aujourd'hui un autre regard et se mobilisent pour mieux comprendre et faire partager ce patrimoine. De même la mise en valeur des quais de Bordeaux, la restructuration de la Place Stanislas à Nancy, la restauration et l'animation du patrimoine architectural d'Amiens ou de Lyon, contribuent à ce que les habitants se réapproprient leur patrimoine.

L'évaluation des retombées économiques

Nous avons déploré l'insuffisance de l'évaluation des retombées économiques et sociales du Patrimoine, en dehors des travaux bien connus de Xavier Greffe. Cependant un certain nombre d'études commencent à voir le jour.

1 – le tourisme en France

Riche d'un patrimoine et de paysages culturels variés et renommés, la France est la première destination touristique du monde. Nous connaissons bien évidemment, grâce aux statistiques de l'INSEE et d'Atout France, les chiffres clés du tourisme en France, mais ceux-ci

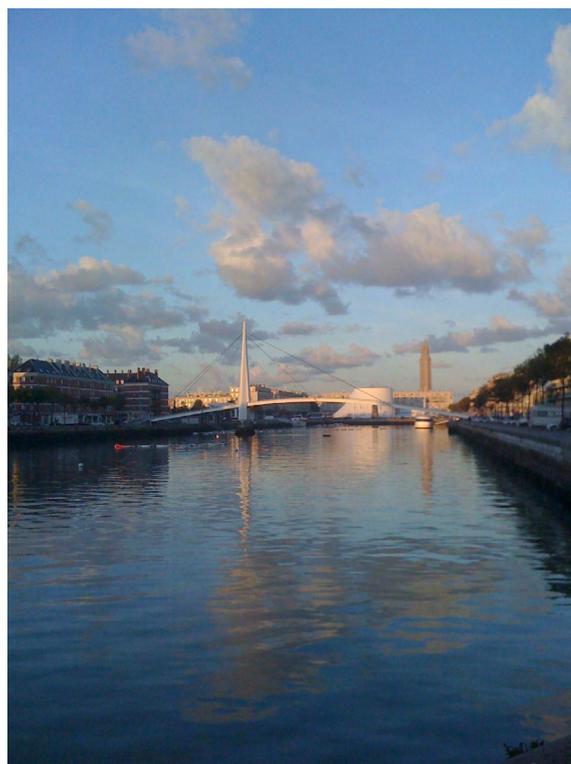


Photo Michèle Prats

portent essentiellement sur les effets directs.

En 2009, elle a accueilli 74 millions de visiteurs étrangers, auxquels il convient d'ajouter un nombre croissant de touristes français. Selon le ministère du Tourisme, les retombées économiques du Tourisme représentaient, fin 2009, 117,6 milliards d'Euros, représentant 6,2% du PNB, générant 880 400 emplois directs, en équivalent plein temps annuels, dans le secteur « Hôtels, cafés restaurants », auxquels il convient d'ajouter quelques 170 000 travailleurs indépendants (à comparer avec les 70 milliards rapportés par la production céréalière, largement subventionnée...).

2- le Patrimoine en Région Provence Alpes Côte d'Azur

La Région Provence Côte d'Azur a, la première, tenté d'apprécier l'impact économique de son Patrimoine. Il en ressortait que le Patrimoine, culturel et naturel et la qualité des paysages étaient une motivation forte du séjour dans une Région. Cette étude démontrait en outre que, pour 1€ investi dans le Patrimoine (sites et monuments confondus), les retours pour l'économie régionale étaient de 10€.

3 – le Patrimoine culturel en France

Le Ministère de la Culture a donc confié à l'Agence régionale du Patrimoine Provence Côte d'Azur une

recherche portant sur 17 régions (sur 22), 3396 monuments et 1234 sites, 40 jours par an et vendant des tickets. 40% d'entre ces biens ont renseigné le questionnaire, parmi lesquels 183 monuments, représentant 87% des 207 monuments les plus visités de France. (Rappelons qu'il y a 42 644 monuments classés en France). On peut regretter que, du fait de la répartition ministérielle, les Grands Sites et Parcs nationaux n'aient pas été inclus dans le champ de l'étude. Néanmoins, les résultats en sont probants, et certainement très sous-évalués, lorsqu'on les compare aux chiffres globaux de l'économie touristique.

		Emploi	Retombées
Impact direct		32 837	518 862 688 €
Impacts indirects	Travaux de Restauration	63 792	5 099 541 888 €
	Tourisme culturel	162 274	15 507 241 231 €
	Autres emplois lié à la valorisation du Patrimoine	53 711	3 641 354€ (artisanat uniquement)
	(Recherche, artisanat d'art, formation)	<i>Non évalué</i>	<i>Non évalué</i>
Total des emplois indirects		279 780	20 610 424 473 €
Emplois induits		187 570	
Total retombées		500 187	21 129 287 161 €

Sachant que la dépense publique annuelle (état et collectivités) est de l'ordre de 700 millions d'euros, le rapport est de l'ordre de 1 à 30.

Cette étude, nous l'avons souligné, demande à être complétée. Néanmoins, cette première approche démontre l'importance de l'impact économique du Patrimoine en France, donnée qui a été trop longtemps négligée.

4- La répartition géographique des retombées

Ainsi qu'ICOMOS France l'a décrit dans le "Petit Traité des Grands Sites"* certaines analyses économiques démontrent que l'impact du Patrimoine bénéficie non seulement au site du Bien lui-même, mais aussi à une zone beaucoup plus vaste, ce qui rend nécessaire une réflexion sur les solidarités territoriales et financières à mettre en œuvre dans le cadre de la gestion du bien.

Une étude très intéressante a été lancée par le Pont du Gard sur l'impact économique interrégional de ce bien inscrit au Patrimoine mondial, qui, tout en étant un monument historique insigne est aussi un Grand site de France qui reçoit 1.100.000 visiteurs par an.

Cette étude démontre que les dépenses effectuées par les visiteurs sur le site-même du Pont n'excède pas 2,6% de l'impact économique global généré par le site, qui s'élève à 3,6 millions d'€, dont 97,4% bénéficie aux territoires environnant, et ce sur une très large superficie. Chaque visiteur dépense 3,27€ sur place, et 123€ en dehors du site. C'est ainsi que l'impact économique global du pont du Gard s'élevait en 2005, date l'étude, à 135.000.000€, répartis entre hôtellerie, restauration, et divers commerces ou entreprises non seulement du département du Gard, mais aussi des départements limitrophes et d'une très large région, couvrant tout le quart Sud-Est de la France.

ZOOM sur le Site du PONT du GARD : IMPACT ÉCONOMIQUE 134,7 millions d'euros :							
En millions d'Euros	Nîmes Arrondissement	Gard	Languedoc Roussillon	Provence Côte d'Azur	Rhône-Alpes	Autres	Total
Hébergement	17,7	23,8	35,5	29,7	5,9	4,7	75,9
Restauration & alimentation	11,2	15,6	24,6	17,6	2,7	2,7	47,6
Activités culturelles	0,4	0,7	1,0	0,7	0,1	0,1	1,9
Activités sportives	0,3	0,4	0,5	0,4	0,1	0,1	1,0
Loisirs	0,3	0,4	0,7	0,5	0,1	0,1	1,3
Souvenirs	1,5	2,5	3,7	2,5	0,4	0,4	6,9
TOTAL DÉPENSES	31,4	43,3	66,0	51,3	9,2	0,8	134,7

Différentes autres études sont conduites à l'heure actuelle sur l'impact économique du Patrimoine en France (Réseau des Grands Sites de France et Régions Provence Côte d'Azur et Auvergne, Espaces naturels de France, Centre des Monuments nationaux...).

Les résultats des études menées sur le site du Puy de Dôme (430.000 visiteurs) vont dans le même sens.

Il a paru également intéressant à RGSF d'étudier après ces deux « sites-monuments » que sont le Pont du Gard et le Puy de Dôme, l'impact d'un « site-territoire » étendu sur plusieurs communes et aux multiples entrées, tel que celui de Sainte Victoire, en s'efforçant d'apporter des réponses à diverses questions :

Il apparaît ainsi que

Chaque année, le site du Pont du Gard génère :

- 138,5 millions €, dont 135 de retombées économiques sur la région
- correspondant à 1209 emplois + 112 (EPCC)
- engendrant 21,5 millions € de recettes fiscales

L'EPCC du Pont du Gard, gestionnaire du site, a un budget de 7 millions € et compte 112 Emplois permanents à temps

plein. Son budget est abondé à hauteur de 3,6 millions € par les collectivités locales.

Ces retombées se traduisent par la création de 1209 emplois ETPT.

Ainsi, à 1€ de dépense des collectivités finançant la gestion du Pont du Gard correspond un peu plus de 1€ de dépenses directes des visiteurs sur le site et 40 € sur les régions proches, sur un périmètre étendu à tout le quart Sud-Est de la France.

Chaque année, le site du Puy de Dôme génère :

- 76 millions € de retombées économiques,
- correspondant à 696 emplois
- engendrant 11 millions € de recettes fiscales.

Le Conseil général du Puy de Dôme consacre environ 492 000 € par an au financement de la gestion du site (personnel, entretien, fonctionnement...).

* « Petit Traité des Grands Sites », ICOMOS France, Actes Sud, Mars 2009

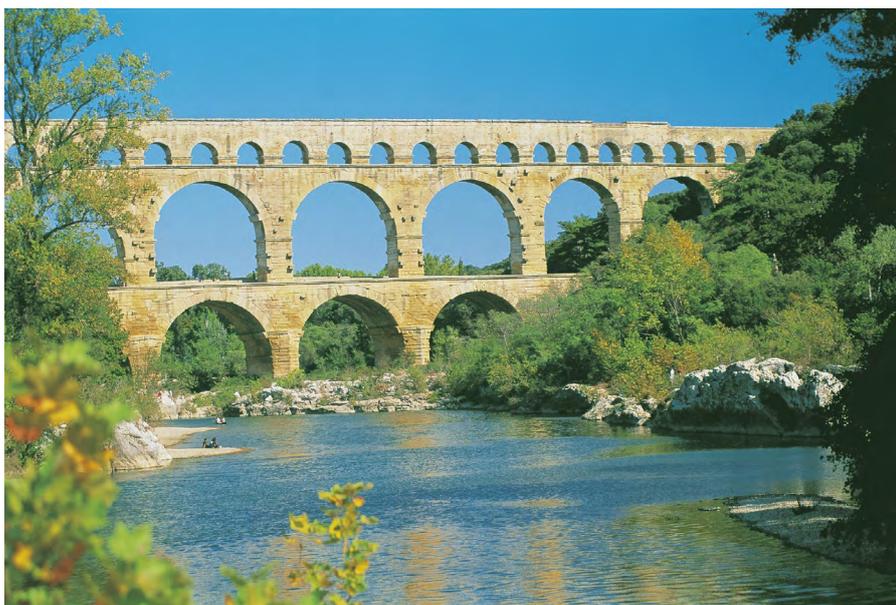


Photo EPCC du Pont du Gard

L'étude montre que ces 492 000 € par an génèrent 1,5 million € en retombées directes pour les prestataires présents sur le site lui-même (le transport en navette, le restaurant et la boutique situés au sommet, les activités de parapentes...) et 76 millions € en retombées indirectes sur le département du Puy de Dôme et les départements limitrophes. Ces retombées se traduisent par la création de 696 emplois ETPT.

Ainsi, à 1 € de dépense du Conseil général du Puy de Dôme pour la gestion du site correspondent environ 3 € de dépenses directes des visiteurs sur le site et 154 € de retombées pour le tissu économique environnant.

1/ Retombées économiques engendrées par la fréquentation touristique et récréative du Grand Site Sainte-Victoire

Le site concerné s'étend sur 14 communes. Il a reçu en 2009, 927 000 visiteurs, soit environ 330 000 ménages. L'enquête a porté sur un échantillonnage de touristes français et étrangers, sur d'excursionnistes locaux, nombreux à fréquenter le site (75%), et de résidents.

Le taux de satisfaction est excellent (95%), ainsi que celui de « revisites » (91%) ainsi que celui du prosélytisme. Les visiteurs et les résidents se sentent en grande majorité personnellement concernés par la sauvegarde du Grand Site.

Le Grand Site Sainte-Victoire génère chaque année environ 60 millions € de retombées touristiques, correspondant à

près de 700 emplois et engendrant 8,6 millions de recettes fiscales (nationales et locales).

Un autre volet de l'étude avait pour objectif de cerner les flux économiques générés par les entreprises présentes ou agissant sur le territoire du Grand Site Sainte-Victoire (49), ainsi que des entreprises qui utilisent l'image du Grand Site (430), bien que n'étant pas situées sur son territoire. Le secteur tourisme a été exclu du sondage, de manière à éviter les doubles emplois.

L'impact du Site sur leur Chiffre d'affaire est estimé entre 10 et 11% par chacune d'entre elles.

Enfin, d'après les sondages tant auprès des habitants que des agences immobilières, il ressort que, bien qu'ayant une importance certaine, la plus-value qui en résulte ne serait que de 3,5% en moyenne (sachant que l'ensemble de la Région est très recherché).

En conclusion, la plus-value annuelle générée par l'effet "Sainte-Victoire" sur l'immobilier est estimée à 40 millions €, engendrant 5,7 millions € de retombées fiscales et correspondant à 357 emplois ETP3.

Ce qui est à double tranchant, d'un point de vue social, car cela rend difficile la transmission du patrimoine et l'installation des jeunes.

Valeur de la Forêt de Sainte Victoire

Le Site de Ste Victoire comprend 25 000 ha de forêt. 10 348 ha ont brûlé entre 1973 et 1989 inclus, dont plus de 5000 lors du grand incendie de 1989 ; Ce dernier fut un

	Pont du Gard 2005	Puy de Dôme 2005	Sainte Victoire 2009	Total
Nombre de visiteurs annuels	1.100.000	430 000	927 000	2 457 000
Dépense sur site par visiteur	3.567.000 €	1. 505 000 €	nc	
Coût pour les collectivités territoriales	3.600.000 €	492 000 €	2.200 000 €	
Dépenses totales des visiteurs durant leur séjour (touristes) ou la journée de visite (locaux)	263 000 000 €	150 000 €	109 708 000 €	372 858 000 €
Dépenses affectables au site	138 500 000 €	76 000 000 €	59 808 000 €	
Retombées sociales : nombre d'emplois directs et indirects créés (en ETPT)	1311 emplois	696 emplois	695 emplois	2 702 emplois
Retombées fiscales totales (nationales et locales)	21 500 000 €	11 000 000 €	8 612 000 €	41 112 000 €

Dépenses hors coûts de transport.

Source : EPCC du Pont du Gard, Conseil général du Puy de Dôme / Figesma

énorme traumatisme pour toute la Région. Depuis la création du Grand Site, en 1989, seuls 398ha ont péri.

Le Ministère de l'écologie évalue la production annuelle globale, dont environnementale, de la forêt à 240€/ha par an. En considérant que l'âge moyen du massif est de 40 ans, la valeur accumulée s'élève à 20 000 ha x 240 € x 40 ans = 192 000 000 €.

Une évaluation économique de la biodiversité considère que les différents services "écosystémiques" de la forêt représentent en moyenne 970 €/ha par an¹. Selon cette analyse, l'essentiel de cette valeur provient des services de fixation et de stockage du carbone (530 €) et des services culturels (promenade et chasse, 260 €). L'âge moyen du massif étant de 40 ans, on aboutit à une valeur cumulée de 20 000 ha x 970 € x 40 ans = 776 000 000 €.

Pour le calcul final de la valeur environnementale de la forêt, il a été retenu la moyenne arithmétique des résultats des deux évaluations, soit 484 000 000 €

{192 000 000 € + 776 000 000 €}/2.}

Méthode de la valeur attribuée

La méthode consiste, non pas de demander à la personne enquêtée la somme qu'elle serait prête elle-même à verser de façon volontaire pour la préservation du site (don monétaire au bénéfice du site⁴), mais de cerner la somme qu'il lui paraîtrait normale et légitime que les pouvoirs publics affectent à la préservation du site. Il s'agit en quelque sorte de cerner le "consentement au financement public" pour les actions de préservation du Grand Site Sainte-Victoire.

En interrogeant visiteurs et habitants, selon cette méthode, on aboutit au résultat suivant :

En conclusion, le grand public des visiteurs et des touristes du Grand Site Sainte-Victoire, ainsi que ses résidents considèrent que la préservation et la mise en valeur du

¹ rapport "Approche économique de la biodiversité" réalisé par le Centre d'analyse stratégique en avril 2009, dirigé par Bernard Chevassus-au-Louis pour le Ministère de l'Écologie, de l'Industrie et du Développement durable (Avril 2009).

Grand Site Sainte-Victoire mériteraient qu'il y soit consacré environ 32 millions € chaque année. Cette somme peut être considérée comme exprimant la valeur attachée par le public à l'espace naturel que représente le Grand Site Sainte-Victoire.

ICOMOS France a le projet d'étudier l'impact économique de l'inscription au Patrimoine mondial des biens français, étude qui devrait être menée, en liaison étroite avec l'Association des biens français du Patrimoine mondial et la chaire UNESCO. En outre, en se référant à la méthodologie mise en place pour l'évaluation de la valeur économique de la biodiversité, nous souhaiterions évaluer l'impact économique et la valeur sociale du Patrimoine.



Photo Nerte Dauthier

	Etablissements agricoles et forestiers	Entreprises ayant le nom Sainte-Victoire	Total
Plus value attribuable au GSSV	4 334 000	2 778 000	7 112 000
Retombées sociales	39 ETP	25 ETP	64 ETP
Retombées fiscales	624 000	400 000	1 024 000

	Habitants des 18 Communes concernées	Nombre de résidences totales	Valeur moyenne d'une résidence dans l'agglomération d'Aix en Provence	Valorisation totale du patrimoine immobilier	Plus value liée au GS Ste Victoire	Plus-value annuelle
Source/ mode de calcul	Insee 2008	Insee 2008 (dont 10% de résidences secondaires)	Insee 2008	91 125 x 234 500 €	Valeur du patrimoine immobilier x3,15%	Plus value totale x 5,9% (Taux de mutation annuelle sur la CPA)
	207 102 habitants	91 125 résidences	234 500 €	21 369 000 000 €	673 124 000 €	39 714 000 €

	Nb de ménages	Moyenne des sommes données de façon spontanée	Moyenne des Sommes données en Réponse assistée	Moyenne des deux sommes	Total (nb de ménages x somme moyenne)
Résidents	20 312	20,5 €	83,6 €	52,1 €	1 058 000 €
Visiteurs	330 000	92 €	93,7 €	92,9 €	30 657 000 €
TOTAL	350 312				31 715 000 €